



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N° 7

Nombre de
membres en
exercice : 29

Présents : 22
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 00
Abstentions : 00

L'an deux mille-vingt-trois, le 7 septembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 31 août 2023

Membres présents :

F. GONZALEZ – MJ ROQUES – G. LASSABE – M. EVENE-MATEO – J. DOS SANTOS – L. GUYONNIE – P. ACEDO – S. DARRIGUES – JM GUTIERREZ – JP CAZAUX – C. DUPIN – JP ALPHA – X. BAYLAC – C. DUFOUR – E. DEITIEUX – C. DOS SANTOS – J. WEBER – S. PUYO - D. LAVIGNE – MA THEBAUD – J. RANCE – F. BILLARD

Membres représentés par pouvoir :

H. ETCHENIQUE donne pouvoir à Monsieur Dominique LAVIGNE
B. GERY donne pouvoir à Madame Monia EVENE-MATEO
A. VALETTE donne pouvoir à C. DOS-SANTOS
M. BECRET donne pouvoir à MA THEBAUD
C. MARTIN donne pouvoir à C. BILLARD
A. DARTIGUES donne pouvoir à JP ALPHA

Membre absent n'ayant pas donné procuration

J. DARRIGADE

Secrétaire de séance : JM GUTIERREZ

Madame Marie José ROQUES, Adjointe indique à l'assemblée que par courriel en date du 3 mars 2023, Madame Noèle LAFARGUE, fille de Monsieur Pierre BALDI, artiste peintre, propose de faire don à la Commune de Boucau, au nom de sa famille, d'une œuvre de son défunt père, nommée « Le Rémouleur » d'une dimension de 131 cm x 97 cm. La valeur de ce tableau est estimée à environ 3 000 €.

Elle souligne que cette donation n'est grevée d'aucune charge onéreuse pour la Commune. Aussi, Madame Marie-José ROQUES propose aux conseillers municipaux d'accepter ce don et précise qu'il sera accroché dans la salle du Conseil Municipal.

Cette proposition de don a été présentée lors de la commission « Culture, Patrimoine, Animations et Loisirs » le 28 août dernier.

Le Conseil Municipal,

**Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,**

- **Accepte le don fait à la Commune de Boucau de l'œuvre de Pierre BALDI, « Le Rémouleur » d'une dimension de 137 cm x 97 cm par Madame Noèle LAFARGUE, au nom de sa famille.**

Objet :
**Acceptation du don
d'une œuvre de
Pierre BALDI**

**Certifié exécutoire
compte tenu du
dépôt à la Sous
Préfecture de
Bayonne
le
et de la publication
le**

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 8/09/23
Le Maire,

